

Jour de séance 58

le jeudi 24 avril 2014

13 h

Prière.

L'hon. P. Robichaud dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Memorandum of Agreement Between J.D. Irving, Limited and Her Majesty the Queen in Right of the Province of New Brunswick as Represented by the Minister of Natural Resources*.

Pendant les déclarations de députés, le président de la Chambre interrompt les délibérations à un certain nombre d'occasions pour sommer certains députés de couper court à leurs déclarations, car elles sont composées d'attaques personnelles contre d'autres députés.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Holder :

75, *Loi modifiant la Loi sur les parcs* ;

par l'hon. M. Flemming :

76, *Loi modifiant la Loi sur les services à la santé mentale*.

L'hon. P. Robichaud donne avis que, le vendredi 25 avril 2014, la deuxième lecture des projets de loi 75 et 76 sera appelée.

Le débat reprend sur la motion 48, proposée par M. Boudreau, appuyé par M. Collins, dont voici le texte :

attendu que l'éducation postsecondaire et la formation sont indispensables à la croissance et à la prospérité futures de notre province ;

attendu que, au cours des quatre dernières années, les droits de scolarité dans nos établissements postsecondaires ont augmenté de plus de 10 %, en moyenne ;

attendu que l'augmentation des droits de scolarité constitue, pour les personnes qui veulent s'inscrire à des programmes, un obstacle à l'accès à l'éducation postsecondaire ;

attendu que le gouvernement Alward a très peu fait pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire ;

attendu que le gouvernement Alward a très peu fait pour résoudre les questions liées à l'endettement étudiant ;

attendu que, malgré l'engagement à examiner les questions relatives à l'accès, nous n'avons pas encore noté de changements positifs ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à présenter sans délai un plan qui permettra d'aplanir les obstacles à l'accès à l'éducation postsecondaire.

Le débat se termine. La motion 48, mise aux voix, est rejetée.

---

Conformément à l'avis de motion 47, M. Arseneault, appuyé par M. Melanson, propose ce qui suit :

attendu que l'accord fédéral-provincial sur la santé est expiré ;

attendu que le gouvernement Harper prévoit transférer de l'argent aux provinces selon le nombre d'habitants ;

attendu que la formule nuit aux petites provinces comme le Nouveau-Brunswick dont la population est petite et vieillissante ;

attendu que le changement mènera à la perte de millions de dollars qui sont absolument nécessaires afin de financer des services de santé de qualité au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le premier ministre et le ministre de la Santé n'ont pas défendu les intérêts du Nouveau-Brunswick, comme l'a confirmé la ministre fédérale de la Santé, qui a dit ne pas avoir reçu du ministre de lettre de protestation contre le changement ;

attendu que l'avenir de notre système de soins de santé est compromis, à moins qu'un financement sûr et à long terme soit accessible ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le premier ministre et le ministre de la Santé à s'opposer vivement aux changements que le gouvernement Harper apporte au financement des soins de santé et à lutter pour une entente fédérale-provinciale de financement sûr et à long terme des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. C. Landry, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion 47, mise aux voix, est rejetée par le vote par appel nominal suivant :

## POUR : 11

M. Melanson	M. Bernard LeBlanc	M. Bertrand LeBlanc
M. Fraser	M. Collins	M. Haché
M. Boudreau	M. Albert	M. D. Landry
M. Doucet	M. Kenny	

## CONTRE : 25

l'hon. M. Fitch	l'hon. M <sup>me</sup> Blais	M <sup>me</sup> Lynch
l'hon. M. Higgs	l'hon. M. Flemming	M. Malloch
l'hon. M <sup>me</sup> Dubé	l'hon. M. Lifford	M. B. Macdonald
l'hon. Jody Carr	l'hon. M. Northrup	M. S. Robichaud
l'hon. M. Holder	M. Wetmore	M. Savoie
l'hon. M <sup>me</sup> Stultz	M. Riordon	M. C. Landry
l'hon. M. Trevors	M. Killen	M. Jack Carr
l'hon. M. Leonard	M. K. MacDonald	
l'hon. M <sup>me</sup> Shephard	M. McLean	

---

Conformément à l'avis de motion 38, M. Collins, appuyé par M. Boudreau, propose ce qui suit :

attendu que, chaque jour, de nombreux animaux reçoivent de mauvais soins et traitements qui les font souffrir ;

attendu que le fait d'attacher des animaux pendant de longues périodes ou dans des conditions météorologiques extrêmes suscite de grandes préoccupations ;

attendu qu'il faut aussi veiller à ce que les animaux aient la nourriture, l'eau et l'abri dont ils ont besoin ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à présenter des modifications de la *Loi sur*

*la Société protectrice des animaux* ou de ses règlements afin de renforcer nos lois en matière de protection des animaux et de donner suite à de telles préoccupations.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 18 h.